

Le 2 juin 2023

IMPORTANT

Mise à jour sur le service pour le Régime de soins de santé de la fonction publique (RSSFP) – Assureur n° 12 –

Comme mentionné précédemment, les demandes de règlement pour les membres du RSSFP et leurs personnes à charge seront administrées par Canada Vie à compter du 1^{er} juillet 2023.

Nous aimerions faire quelques rappels importants.

1. **Aucun changement n'est apporté aux éléments suivants :**

- Le numéro d'assureur du RSSFP demeurera le n° 12.
- Votre numéro de fournisseur pour le RSSFP restera le même.
- TELUS demeurera l'adjudicatrice du RSSFP.

2. **Numéros de groupe**

- Veuillez continuer de soumettre les demandes de règlement sous le numéro de groupe 055555 jusqu'au 30 juin 2023.
- À compter du 1^{er} juillet 2023, veuillez demander aux membres du RSSFP et leurs personnes à charge de présenter leur nouvelle carte d'avantages sociaux sur laquelle figure l'un des numéros de groupe ci-dessous :
 - 052111
 - 052112
 - 052113
 - 052114
 - 052115
- Veuillez utiliser le numéro du régime indiqué sur la carte d'avantages sociaux pour la mise à jour du numéro de groupe dans votre système et vous assurer que le numéro de certificat et le numéro d'émission correspondent à ceux qui figurent dans le profil du patient.
- Si le patient n'a pas reçu de nouvelle carte du RSSFP, il doit effectuer une adhésion préalable auprès de Canada Vie. S'il a besoin d'aide pour cette démarche, il peut communiquer avec Canada Vie au 1-855-415-4414.

Centre de soutien aux pharmacies de TELUS Santé : 1-800-668-1608

Du lundi au vendredi (incluant les jours fériés) | 5h30 à 2h HE



- **Carte de prestations de Canada Vie**

Voici un exemple de la carte de prestations de Canada Vie pour le RSSFP :



Nouveautés

1. TELUS améliore le Portail des fournisseurs pour vous proposer davantage de solutions numériques lorsque vous fournissez des soins à vos patients.

Vous pouvez maintenant joindre le Centre de soutien aux pharmacies en utilisant le nouveau service de **clavardage**. Vous verrez un bouton de clavardage dans le coin inférieur droit, comme le montre l'exemple ci-dessous, une fois que vous aurez accédé au Portail des fournisseurs. Vous pouvez utiliser le clavardage pour toute question concernant le RSSFP. N'entrez aucun renseignement personnel sur la santé dans la fenêtre de clavardage, comme le nom du patient ou son numéro de certificat.



Centre de soutien aux pharmacies de TELUS Santé : 1-800-668-1608

Du lundi au vendredi (incluant les jours fériés) | 5h30 à 2h HE



2. Les demandes d'audit de TELUS seront disponibles sur le **Portail des fournisseurs** ainsi que par télécopieur. Les documents demandés pourront être envoyés à TELUS sur le **Portail des fournisseurs** comme alternative au fax. Une fois la session ouverte, vous choisirez Demande d'audit dans votre menu. Vous pourrez alors envoyer les documents demandés.



Action requise

Veillez communiquer avec votre fournisseur de logiciel de gestion d'officine dans les situations suivantes :

- Vous avez besoin de soutien pour la mise à jour du numéro de groupe.
- Vous voulez confirmer que les demandes de règlement associées aux nouveaux numéros de groupe seront soumises sous votre numéro de fournisseur du RSSFP.

Si vous n'avez pas encore accès au Portail des fournisseurs, communiquez avec le Centre de soutien aux pharmacies pour vous inscrire.

Questions

Si vous avez des questions, appelez le Centre de soutien aux pharmacies pour le RSSFP au 1-800-668-1608.

